



Puis-je vendre des biens acquis dans le mariage si mon mari m'a a

Par **eve91**, le **27/04/2009** à **19:20**

Bonjour,

Mon mari m'a abandonné sans ressources et est parti au Togo pour monter une société. Je suis restée avec ma fille dans le logement que nous avions conjointement mais j'ai reçu un avis d'expulsion. Je voudrais savoir s'il m'est possible de vendre certains meubles sans l'autorisation de mon mari pour pouvoir régler les dettes qui m'incombent et subvenir à mes besoins.

Merci pour vos conseils